

Larouche, le 03 octobre 2025

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Édifice Marie-Guyart, 3e étage

675, boulevard René-Lévesque Est

Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Mémoire – Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique
(LET) d'Hébertville-Station**

Madame, Monsieur,

À titre de maire de la Municipalité de Larouche, et au nom du conseil municipal, je souhaite déposer la présente lettre dans le cadre des consultations publiques entourant le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) d'Hébertville-Station, sous la responsabilité de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR).

Depuis plusieurs années, Larouche entretient une collaboration étroite et constructive avec la Régie. Cette relation de partenariat se manifeste notamment par une communication constante et efficace, qui permet de faire valoir les préoccupations et enjeux soulevés par notre population. Nous constatons que la Régie prend au sérieux les commentaires émis par notre municipalité et y répond de manière proactive.

Nous tenons à souligner que les structures mises en place pour assurer cette communication — tant sur le plan formel qu'informatif — sont bien établies, transparentes et fonctionnelles. De plus, notre municipalité bénéficie de retombées positives, notamment par des compensations liées à l'enfouissement sur le site, ce qui permet de soutenir des initiatives locales au bénéfice de nos citoyens.

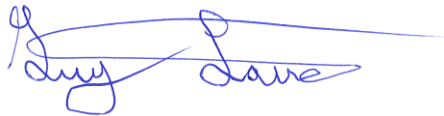
Par ailleurs, dans une volonté partagée de réduction des déchets ultimes, la Municipalité de Larouche a mis en place, en collaboration avec les MRC du Fjord, une collecte des déchets aux trois semaines. Cette mesure vise à encourager davantage le compostage domestique ainsi que le tri et le recyclage des matières résiduelles. Elle s'inscrit dans une démarche de responsabilisation environnementale et contribue directement à la réduction de la pression sur le site d'enfouissement.

Nous saluons également l'approche rigoureuse et responsable de la Régie dans la gestion du site, tant sur les plans environnementaux que sociaux. Leur engagement à maintenir

un dialogue ouvert avec les partenaires municipaux témoigne de leur volonté de développer un projet qui s'inscrit dans une vision régionale cohérente et durable de la gestion des matières résiduelles.

C'est dans cet esprit que la Municipalité de Larouche se dit favorable au projet d'agrandissement du site, en réitérant l'importance de maintenir des liens solides avec les communautés concernées et de poursuivre l'effort de transparence et d'amélioration continue.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Guy Lavoie

Maire de Larouche

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Larouche, tenue le **mercredi 1 octobre 2025 à 19h30**, la salle de réunion de l'hôtel de ville, à laquelle sont présents les conseillers suivants : messieurs Dominique Côté, Pascal Thivierge et Fernand Harvey ainsi que mesdames Mylène Hébert et Danie Ouellet formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Guy Lavoie. Madame Shirley Hébert, directrice générale et greffière-trésorière assiste également à la réunion. A noter que monsieur Jean-Philippe Lévesque est absent de la rencontre.

**AUTORISATION DE DÉPÔT DE MÉMOIRE AU BAPE-PROJET D'AGRANDISSEMENT DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET) D'HÉBERTVILLE-STATION
RÉSOLUTION 25-10-254**

ATTENDU QUE la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR) a entrepris un processus de consultation publique dans le cadre de son projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) d'Hébertville-Station ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Larouche est directement concernée par ce projet, tant en raison de sa proximité géographique que de sa participation à la gouvernance régionale en matière de gestion des matières résiduelles ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Larouche entretient une collaboration continue et constructive avec la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, et que cette relation permet de faire valoir les préoccupations de la population locale ;

ATTENDU QUE le conseil municipal juge opportun d'appuyer le dépôt d'un mémoire formel à la Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), afin de faire part de sa position officielle relativement à ce projet d'agrandissement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Fernand Harvey, appuyé de monsieur le conseiller Dominique Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

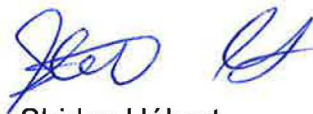
D'AUTORISER monsieur Guy Lavoie, maire de la Municipalité de Larouche, à déposer officiellement, au nom du conseil municipal, un mémoire auprès du BAPE concernant le projet d'agrandissement du LET d'Hébertville-Station sous la responsabilité de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean ;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution ainsi que du mémoire déposé à la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean et au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
DONNÉ LE 2 OCTOBRE 2025



Guy Lavoie
Maire



Shirley Hébert
Directrice générale et greffière-trésorière